

Responsable du pôle activités sportives et logistique

Offre n° 0038241025000049

Publiée le 30/10/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE DE GRENOBLE

Nichée au cœur des montagnes, Grenoble est une ville dynamique et une terre d'engagement, réputée pour son esprit d'innovation, sa qualité de vie et son patrimoine culturel. Avec ses parcs verdoyants, son cœur de ville chaleureux et ses sommets enneigés à proximité, Grenoble offre un cadre de vie exceptionnel, propice à l'épanouissement personnel et professionnel. Que vous soyez passionné-e par les sports de montagne, l'art et la culture, ou simplement en quête d'une vie urbaine et citoyenne animée, Grenoble a tout pour vous séduire. C'est grâce aux 4 000 femmes et hommes qui travaillent au sein de la Ville de Grenoble que le service public se déploie en proximité chaque jour auprès des enfants, des aîné-e-s, des citoyennes et citoyens, des personnes les plus fragiles. Dans les quartiers comme au cœur de la ville, dans nos équipements culturels et sportifs, dans nos parcs et nos rues, c'est grâce à ces femmes et ces hommes que se concrétisent les projets écologiques et sociaux qui font de Grenoble une ville avec un temps d'avance. Rejoignez-nous pour contribuer à ce projet collectif ! La VILLE DE GRENOBLE : c'est plus de 150 MÉTIERS, IL Y EN A FORCÉMENT UN POUR VOUS!

Site web de l'employeur : <https://recrutement.grenoble.fr/>

Lieu de travail : 11, boulevard jean pain, Grenoble (Isère)

Poste à pourvoir le : 01/01/2025

Date limite de candidature : 08/12/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Sport > Enseignement des pratiques sportives

Grade(s) recherché(s) : Conseiller des APS

Métier(s) : [Responsable des activités physiques et sportives](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail : Temps complet

Management : Oui

Descriptif de l'emploi :

Au sein d'une direction de 220 agents et rattaché-e au service activité sportive, vous participez à la mise en œuvre de la politique sportive de la Ville de Grenoble.

Vous serez à ce titre chargé-e d'encadrer et d'animer le travail du pôle activités sportives et logistique composé de 36 agents dont 29 ETAPS, 4 adjoints techniques et administratifs et 3 ETAPS référents (managers intermédiaires) au service du projet de la direction.

Missions / conditions d'exercice :

Pilotage du pôle :

- Participer à la réalisation d'une étude sur le sport scolaire en lien avec la politique sportive et éducative de la Ville et les directives financières et RH
- Structurer le fonctionnement du pôle, par la mise en place de procédures et le suivi de l'activité
- Construire et partager un projet de pôle en cohérence avec celui du service activité sportive
- Représenter la direction dans les échanges et réunions avec les partenaires sur le champ d'activité du pôle
- Être capable d'anticiper et s'affirmer comme un conseiller de sa hiérarchie dans son domaine d'expertise

Management :

- Accompagner au changement, évaluer les cadres intermédiaires sous votre responsabilité, assurer le suivi et projeter les besoins en formations et recyclages
- Superviser le temps de travail des agents en lien avec les cadres intermédiaires
- Conduire les réunions de coordination avec les ETAPS référents et porter les objectifs de la direction

Développement des activités sportives en lien avec les Etaps référents, services et partenaires concernés :

- Participer à la mise en œuvre de la politique sportive de la Ville et favoriser sa mise en place
- Mettre en œuvre, développer et évaluer les dispositifs Savoir Nager et Savoir Rouler
- Mettre en œuvre des temps évènementiels en direction du public scolaire
- Mettre en œuvre, développer et évaluer les dispositifs d'accès à la montagne
- Superviser les procédures et la logistique inhérentes aux activités d'accès à la montagne
- Gérer avec le prestataire les transports scolaires
- Mettre en œuvre, développer et évaluer le programme d'activité extra sportive (enfants, adultes) ainsi que les procédures d'inscriptions
- Créer et développer le projet d'animations périscolaires
- Observer et prospecter les évolutions des pratiques et des équipements afin d'optimiser l'offre sportive
- Participer à la rotation en tant que chef-fe d'établissement de piscines lors des saisons estivales

Gestion administrative (RH, comptable et juridique) :

- Élaborer et suivre l'ensemble des marchés publics (transports ; ski ; matériels sportifs)
- Suivre le budget inhérent à l'activité
- Assurer une veille réglementaire dans le champ d'activité et alerter, conseiller la direction en fonction

Profils recherchés :

Connaissance milieu sportif

- Collectivités territoriales et organisation du sport en France
- Typologie des risques, liés aux activités terrestres et APPN
- Législation en vigueur en matière de normes sportives et sécuritaires du matériel
- Spécificités du métier d'ETAPS ainsi que les risques professionnels associés à ce type de fonction
- Réglementations spécifiques aux APS

Expérience en management et gestion

- Expérience confirmée en management
- Maîtriser la méthodologie et la gestion de projet
- Savoir travailler en transversalité
- Posséder des bases en finances publiques et en marchés publics
- Maîtriser les outils de gestion nécessaire à l'analyse et au contrôle

Contact et modalités de candidature

Informations complémentaires :

La Ville de Grenoble favorise des conditions et une adaptation du temps de travail afin de répondre aux exigences d'un service public de qualité, et à la meilleure conciliation possible entre vie professionnelle et personnelle :

- Temps de travail hebdomadaire :

35h35, ouvrant droit à 4 jours de repos, avec possibilité d'organiser la semaine sur 5 ou 4,5 jours, sous réserve des nécessités de service

ou 38h05 sur 5 jours, ouvrant droit à 14 jours de repos (pour les cadres et chef-e-s de service)

et 25 jours de congés annuels et 2 jours de congés dit de fractionnement

- Spécificité du poste : travail quelques week-ends (notamment en saison estivale), astreintes
- Télétravail, 1 ou 2 jours par semaine en fonction de l'organisation du service, éligible à la prime télétravail dans la limite de 110 € par an

- Possibilité participation employeur à la mutuelle santé et prévoyance,

- Participation financière employeur aux espaces de restauration collectifs conventionnés

- Forfait mobilité : participation financière de la Ville à hauteur de 75% sur vos abonnements MTAG, Transisère, SNCF et Métrovélo...; cumul possible avec le Forfait Mobilités Durables montant maximum de 300 € / an,

- Sport au travail : 1 heure hebdomadaire fixe comprise dans le temps de travail parmi les activités proposées par la collectivité

- Prime fin d'année

- Comité des Œuvres Sociales (chèques vacances, tarifs réduits voyages et spectacles)

Lien de candidature : <https://recrutement.grenoble.fr/>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.